Grandes assises dans notre région

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Congrès mutualiste du Nord et du Pas-de-Calais

Médailles d'argent ; MM. Jules Clarisse, à Roubaix ; Paul Fauyau, à Lille ; Mme Marie Fardoux, née Lys, à Louvroil-Centre ; MM. Jules Houcke, à Pont-de-Nieppe ; Louis Malbranque, à Lille ; Joseph Mullier, à Lys-les-Lannoy ; Nys Edouard, à Roubaix ; Prudent Vanderplassche, à Wattrelos ; Alphonse Viseux, à Lille ; André Fréteur, à Lille ; Hector Dubois, à Aire-sur-la-Lys ; Usmar Duchenne, à Labuissière ; Félix Fleury, à St-Omer ; Jules Génart, à St-Martin-au-Laërt ; Georges Everaere, à Bruay-en-Artois ; Eugène Libersart, à St-Omer ; Ernest Moral, à Calais.

Médailles de bronze : MM. Pierre Coucke, à Tourcoing ; Adolphe Dubrulle, à Douai-Dorignies ; Victor Ecrohart, à Lille ; Antoine Gadard, à Hellemmes ; Adolphe Godin, à Cuincy ; Joseph Hequette, à Tourcoing ; Louis Lamérant, à Armentières ; Emile Lecointre, à Quesnoy-sur-Deûle ; Edouard Lépine, à Lille ; Léon Penel, à Lille ; Ange Pollé, à Lille ; Jean-Baptiste Verhaegen, à Tourcoing ; Louis Dauchel, à Lille ; Pierre Hosie, à Tourcoing ; Gustave Vanderdoncq, à Hem ; Ernest Amedro, à Calais; Joseph Anne, à Lumbres ; Léon Bavart, à St-Omer ; Joseph Berguez, à Fiennes ; Louis Collin, à Aire-sur-la-Lys ; Arthur Bailly, à St-Omer ; Emile Delattre, à Arques ; Adolphe Deléglise, à Calais; Georges Gorre, à Calais ; Léon Lothe, à Calais ; Séraphin Foulon, à Bruay-en-Artois ; Louis Mayolle, à Bruay-en-Artois ; Maximilien Merveille, à Haillicourt ; Emile Orient, à Calais ; Hubert Peugnet, à Bruay-en-Artois ; Alfred Pruvost, à St-Omer ; Albert Tourneur, à St-Omer ; Félicien Vermuse, à Bois-en-Ardres ; Albert Faucquez, à Lumbres ; Jean-Baptiste Forestier, à Enquin-les-Mines.

Mentions honorables : MM. Léon Manaut, à Tourcoing ; Louis Balbaert, à Lille ; Gustave Bertelet, à Dorignies-les-Douai ; Marie-André Borel, à Lille ; Adolphe Couteller, à Douai ; Arthur Bourgois, Sailly-les-Lannoy ; Maurice Crénin, à Valenciennes ; Henri Daubresse, à Anzin ; Deboyser Léon, à Armentières ; Julien Delmernuette, à Lille ; Charles Duquesne, à Denain ; Julien Duquesne, à Leers ; Eugène Dulerte, à Linselles; Louis Hena, à Croix ; Emile Huet, à Lille ; Jean-Baptiste Jecquemart, à Fontaine-Notre-Dame ; Marcel Lenglart, à La Madeleine ; Auguste Lesaffre, à Comines ; Hilaire Letellier, à Saint-Saulve ; Emile Maret, à Halluin ; Louis Montagne, à Bondues ; Henri Parent, à Tourcoing ; Charles Pierrart, à Landrecies ; Charles Robillert, à Sambres ; Joseph Seys, à Lys-les-Lannoy; Léon Trainel, à Linselles ; Julien Weymiens, à Caudry ; Albert Marchand, à Lens ; Gustave Ringot, à Calais ; Edouard Salmon, à Maisnil ; Henri Brecq, Jules Blot, à Audruicq ; Achille Dedelot ; Marcel Briez, à Ardres ; Alphonse Cache, à Audruicq ; Edouard Cornouaille ; Gustave Decupper, à St-Omer ; François Dumont ; Hector Favier, à Aire-sur-la-Lys ; Emile Hainaut ; Mme Laurence Haller, à St-Omer ; MM. Aristide Jourdain ; Arthur Lehu, à Bruay ; Henri Liénard, à Bruay ; Mme Hélène Marquant, à Ardres ; MM. Albert Petit, à Calais ; Louis Poncin, à Calais ; René Poyez, à Calais ; Edmond Pruvot, à Calais ; Théodore Richebourg, à Audruicq ; Aimé Terrage, à Haillicourt ; Adolphe Thellier, à St-Omer ; Hector Therriez, à Bruay ; François Villette, à Haillicourt ; Arnould Vest, à Arques.

un banquet mémorable

A 13 heures, un banquet par souscription réunissant treize cents personnes, était excellemment servi, avec menu copieux et délicat, par l'Hôtel Maréchal, de Lille, dans la cour de la caserne de la Barre, recouverte d'une vaste tente blanche, émaillée de fleurs, de draperies tricolores, de trophées de drapeaux.

L'orchestre de l'Ecole nationale de musique de Saint-Omer s'est fait entendre au cours du repas et recueillit un légitime succès.

A l'heure des toasts, des discours furent prononcés par MM. Peytral, Tailliez, Georges Petit, Raoul Péret, Ginsbach, Guercy, Nicolle, Lefebvre-Dunrev et Gaston Roussel.

A l'issue du banquet, les sociétés de secours mutuels précédées de leur drapeaux défilèrent sur la Grand'Place, où fut exécuté d'une façon magistrale, par l'Orphéon de St-Omer, le chant des Mutualistes.

La fête se termina par un brillant concert au Jardin public et des bals dans divers quartiers notamment place Alexandre-Ribot.

Toute la population audomaroise et de la région gardera de celle imposante manifestation mutualiste un souvenir inoubliable.

Le deuxième Congrès international de l'Epicerie à Douai a terminé ses travaux

En 1927, à la demande des syndicats suisses de l'Epicerie et après accord avec le gouvernement français et le Conseil municipal de Reims, des délégués allemands avaient été invités à un congrès qui se tint à Reims et qui précéda de quelques jours celui de Nancy.

Ce fut à cette occasion que le premier congrès international fut décidé. Cette importante manifestation eut lieu à Berlin en août dernier. Toutes les nations d'Europe étaient représentées. Le Congrès se déroula avec éclat.

M. Georges Collas, chef de la délégation française, eut à prendre la parole à la Chambre de Commerce de Berlin, à l'Hôtel de Ville, au Funkaüs, à la Salle Kempiski.

Notre compatriote obtint un tel succès que certains congressistes n'hésitèrent point à dire que la France avait envoyé, non pas un épicier, mais un habile diplomate. Et c'est en reconnaissance de cela que les membres de l'assemblée internationale de Berlin proposèrent de tenir le 2e Congrès international de l'Epicerie à Douai où M. Georges Collas est président du syndicat local.

Voilà pourquoi nous avons vu, hier dimanche, cet événement marquant succéder, dans la cité de Gayant, au 25e Congrès national des Syndicats de l'Epicerie.

La séance

C'est le Théâtre Municipal qui est choisi pour siège de l'assemblée.

Quarante-cinq délégués sont présents, parmi lesquels on remarque des personnalités importantes, telles que M. Bornmann, député au Reichstag, président de l'Edeka ; M. Keckel, président de la Chambre de Commerce de Vienne ; M. Laury, président de la Fédération Suisse ; M. Chaudoir, Belgique, ainsi que les délégués Belges, Hollandais, Tchéco-Slovaques, Polonais.

Se sont excusés, les Anglais, à cause de la coïncidence de leur propre Congrès.

Le Congrès international débute par une séance solennelle, sous la présidence de M. Laury, président de la Fédération Suisse, en présence de M. Léon Escoffier, maire de Douai.

M. Georges Collas, fait un exposé très complet de la question et il indique les raisons économiques pour lesquelles, à la suite du Congrès de Berlin en 1927, on a songé à la création d'une Fédération Internationale de l'Epicerie.

Il indique également les problèmes d'application qui sont à résoudre.

M. Hémier, président de la Fédération française de l'Epicerie, apporte la déclaration que sa Fédération donne son adhésion complète au projet de création de la Fédération Internationale.

Ensuite, les diverses délégations étrangères font des déclarations analogues, notamment M. Laury (Suisse), Bornmann (Allemagne).

En conséquence, la création de la Fédération internationale est décidée sous l'égide de la Fédération Suisse, et sous la présidence de M. Laury.

Les modalités d'application seront étudiées à la prochaine séance de travail, mardi matin.

La fin de la journée

A l'issue de la séance, une délégation se rendit au monument aux morts où des gerbes furent déposées.

Un banquet, présidé par M. Courtier, sénateur de la Haute-Marne, termina la journée.

Des discours y furent prononcés par M. Georges Collas, M. Bornman, député allemand, M. Disller, Président de la Chambre de Commerce de Vienne (Autriche), etc...

Dans Douai, diverses festivités se déroulèrent et ne prirent fin que dans la soirée.

Le Congrès des Syndicats d'initiative du Nord à Dunkerque

Ce Congrès, comme nous l'avons annoncé, s'est tenu hier à Dunkerque avec le plus grand succès.

Après une séance de travail qui eut lieu à l'Hôtel de Ville, une réception officielle accueillit les congressistes dans les salons de la Maison Commune.

Des discours furent échangés. M. Valentin, maire de Dunkerque, félicita les congressistes et dit la satisfaction de la Municipalité de leur avoir offert la plus large hospitalité.

A 13 h. 30, salle Sainte-Cécile, un banquet eut lieu qui réunit plus de deux cents convives. M. Grimpret présidait, représentant le Ministre des Travaux publics.

Les discours

A l'heure des discours, M. Grimpret donne la parole à M. Picard, président du Comité d'Initiative de Dunkerque. A l'annonce de ce nom, une formidable acclamation s'élève de tous les points de la salle. M. Picard excuse de nombreuses personnalités, remercie les organisateurs de la fête et félicite les personnages qui l'entourent. Son allocution, très bien venue, est fort applaudie. Un ban est battu en son honneur.

M. Dodanthon, secrétaire du Comité, énumère les titres, les services éminents de M. Picard à la reconnaissance des Comités d'initiative avec un vif succès. Il lui remet une plaquette d'honneur avec une accolade amicale.

M. Victor Reubrez, président de la Fédération des Syndicats d'Initiatives du Nord, parle à son tour et félicite M. Picard et M. Valentin, maire de Dunkerque, et les personnalités présentes.

M. Marchand parle au nom de la Chambre de Commerce. M. Audigier, secrétaire général de l'Union des Syndicats d'Initiative de France et des Colonies, résume l'expansion de l'organisation.

M. Maringer, président de section au Conseil d'Etat, fait l'éloge du « Touring-Club de France » et des Comités d'initiative dont l'œuvre conjuguée fait mieux connaître la France. Il décerne à M. Picard la grande médaille d'honneur du « Touring-Club ».

Le délégué belge, M. Backuort, évoque les relations prochaines et faciles entre Dunkerque, la Belgique et la Hollande.

M. Buyl, député belge, dit son admiration pour la France.

M. Mahieu, sénateur, exprime sa joie de se trouver dans le milieu si intéressant du Tourisme et des Comités d'initiative et lui promet son plus ensotu concours et glorifie le travail des gens du Nord.

Enfin, M. Charles Valentin se lève. Et c'est une formidable acclamation. On attend de lui la parole reposante et légère et il justifie cette attente. Tour à tour il traduit très éloquemment, l'effort de travail du Pays, sa poésie intime, son expansion internationale fatale, sa prospérité. Il affirme la volonté de la municipalité de Dunkerque de coopérer aux efforts des Comités d'Initiative. Son succès est considérable et les mains battent longuement lorsqu'il termine.

M. Hudelo, préfet du Nord, résume spirituellement les desiderata exprimés par les orateurs, et se fait applaudir.

M. Grimpret, représentant M. le Ministre des Travaux publics, apporte les sympathies de son ministre aux Comités d'Initiative, expose tout ce qui a été fait et ce qu'il se propose de faire pour améliorer notre système routier.

Puis, cette série d'éloquence prend fin.

En résumé, gros succès pour le Comité d'Initiative de Dunkerque.

Il faut mettre en exergue trois noms qui ont bien mérité de la reconnaissance de Dunkerque ceux de MM. Picard, Lalou et Marquis, les chevilles ouvrières de cette splendide manifestation.

G. G.

Le Congrès de la Mutualité et Coopération agricoles à Arras

Les congressistes ont visité la plage du Touquet-Paris-Plage et le Concours de Montreuil

Avant de se séparer, les Congressistes ont participé à une excursion extrêmement intéressante. Dans des autos-cars, ils ont parcouru la grand'route qui mène dans la plus belle de nos plages dont le dernier cri en font la plus magnifique des stations balnéaires du monde.

C'est ainsi qu'ils purent, au passage à Montreuil, après s'être arrêtés à Hesdin, visiter un concours agricole. Celui-ci, très bien organisé, et qui obtint dans la région le plus grand succès, ne manqua pas d'intéresser les Congressistes. Une réception fort cordiale leur fut faite à la mairie de Montreuil-sur-Mer, où le sympathique sous-préfet, M. Pelletier, tint à leur dire combien il lui était agréable de les recevoir dans la vieille cité.

Une excursion à la célèbre plage du Touquet-Paris-Plage les enchanta. A Paris-Plage, on fait bien les choses et les cérémonies de bienvenue pleines de politesse sont aussi d'une entière cordialité. La Municipalité fit une réception chaleureuse aux visiteurs. Après un magnifique déjeuner, vint la promenade idéale au golf, au champ de courses, aux courts de tennis, puis les visiteurs goûtèrent un repos des plus confortables dans les Casinos.

Les Congressistes sont rentrés à Arras émerveillés, assurant les organisateurs de ces belles excursions qu'ils conserveront un souvenir inoubliable du beau département du Pas-de-Calais et de l'accueil de ses habitants. — A. T.

Le Congrès de la Fédération des mutilés des yeux

La Fédération Nationale des Mutilés des Yeux a tenu hier, à Paris, son Congrès annuel. M. Ravel, président et M. Léo Joubert, secrétaire général, ont présenté à M. Louis Marin les vœux de leur Fédération.

Le ministre a fait un exposé des principales dispositions qui sont actuellement en préparation au ministère des Pensions, tant celles concernant d'une façon générale des victimes de la guerre que celles qui intéressent d'une façon spéciale les mutilés des yeux.

Le Landru marseillais sera ramené demain en France

Rey a subi un interrogatoire prolongé pendant la nuit. Il a gardé un mutisme complet sur les points importants de l'interrogatoire. Il a cependant reconnu Mlle Bonnet dans une photo reproduite par un journal marseillais.

Il a ensuite déclaré avoir vécu 43 ans en Algérie sans donner d'autres précisions. Les habitants de Hussein Dey ont reconnu également dans Mlle Bonnet une dame Jasnin, qui habitait à Hussein Dey en même temps que Rey. Ce dernier a encore déclaré qu'il avait eu l'intention de gagner l'Espagne, par Port-Vendres, mais il manquait d'argent, puis de venir à Alger pour y voir sa fille, âgée de 5 ans ; après quoi, il se serait suicidé.

D'autre part, il a été établi que Rey vint pour la première fois en Algérie en 1893 et s'établit comme brocanteur à Mascara. Il se maria en 1895 avec Conception Hurtado. L'acte de mariage indique la filiation de Rey, ce qui coupe court à des informations faisant croire que le véritable serait mort à Bordeaux en 1926. L'acte de filiation porte en effet que Rey est né le 23 mai 1865, à Anglars (Aveyron) et non à Orthez, comme le Rey mort à Bordeaux.

Bientôt c'est un vol, la condamnation, la prison, la libération. Sa femme va s'établir à Oran, où elle se trouve encore. Rey a disparu. On le retrouve 28 ans plus tard à Oran et là, il y a un crime mystérieux, celui d'un chauffeur à qui il avait acheté une auto, non payée d'ailleurs et que l'on retrouva brûlée. Rey fut soupçonné, mais comme il s'était préparé un habile alibi, on le relaxa. Ajoutons enfin que le bandit sera embarqué demain mardi pour Marseille.

Un Lillois aurait volé plusieurs millions

Son dernier exploit aurait été commis chez la comédienne Jane Marnac

On relatait ces jours derniers que la comédienne Jane Marnac, qui habite avec son mari, le major Keith Trevor, 25, avenue du Bois-de-Boulogne, à Paris, avait été victime d'un vol de plusieurs objets de valeur, le tout représentant un demi-million.

On croit qu'un domestique engagé il y a quelques jours par les époux Trevor serait le coupable. Il avait déclaré à ses patrons se nommer André Marie, né le 15 juillet 1903, à LILLE.

On a établi que c'est lui qui, il y a un an, avait dérobé également pour trois millions de bijoux au marquis de Ganay, chez lequel il était resté près de deux ans comme valet de chambre. Il avait volé également 600.000 francs de bijoux à M. Godillot et, il y a trois ans, chez M. Lévy, pour 400.000 fr. de bijoux.

Voici le signalement du malfaiteur : Taille, 1 m. 70 ; corpulence, moyenne. Il possède à la mâchoire supérieure deux dents aurifiées ; il a les yeux gris et les mains très soignées. Ce signalement a été communiqué en France et à l'étranger.

La catastrophe minière de Roche-la-Molière

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Puis, c'est la mise en bière.

Quelques cadavres restent encore trop grands pour leur cercueil et entre autre, un vieux mineur, au corps d'athlète, le visage violacé par l'étouffement, le torse très blanc.

M. Tardieu s'incline devant les victimes

Les morts, ensuite, reposent dans la chapelle.

Dans la cour de la mine, les dirigeants attendent M. Tardieu, ministre des travaux publics, que M. Minier, préfet, accompagne depuis la gare. Il arrive un peu après 8 heures.

Le Ministre, après s'être incliné devant la dépouille des victimes, gagne le cabinet directorial de la mine pour y entendre de la bouche des ingénieurs présents le récit de la catastrophe.

Le récit de la catastrophe

Ce récit est coupé de questions, de précisions ; en voici les grandes lignes :

La couche où s'est produite la catastrophe était exploitée depuis 30 ans. C'était une couche riche en feu, explique le directeur général de la Compagnie, M. Perrin-Pelletier.

On sait que les mineurs appellent un feu la combustion spontanée, lente souvent, d'un filon charbonnier. Le dernier feu s'était produit en 1925, mais avait été rapidement circonscrit.

La couche exploitée par le puits Combes, était divisée en deux fractions aérées d'une façon indépendante.

A 6 heures du matin, l'ouvrier Baptiste Barlet, surveillant, ne remarque rien d'anormal. Avant 7 heures, il respire le mauvais goût, s'alarme, découvre dans une galerie un point rougeoyant, voit de la fumée. Aussitôt, il prévint le gouverneur, sorte de contremaître, qui avertit l'ingénieur du puits, M. Matheron.

Alors, première catastrophe. Par suite d'un éboulement, croit-on, une conduite d'air comprimé se rompt. L'air fuse, faisant office d'un chalumeau, attise le feu qui gagne en intensité et dégage des fumées tellement épaisses qu'elles ne peuvent s'échapper par l'itinéraire normal.

Il se produit un premier refoulement de gaz délétères et de fumées, refoulement qui pousse les vapeurs nocives précisément dans le second quartier, celui qui n'est pas enflammé et qui avait une aération indépendante du premier. Comment cela se produisit-il ? On ne le sait encore.

Il y a eu entrée de fumée au lieu de sortie d'air, dira M. Tardieu, formulant ainsi une première hypothèse.

Les mineurs qui avaient tenté d'abord d'éteindre le feu — ils étaient deux — durent reculer avant d'avoir pu mettre une lance batterie et se hâtèrent le couper la distribution d'air comprimé.

A remarquer le fait curieux que personne n'a été atteint dans la région sinistrée. Mais toutes les victimes ont été saisis par l'asphyxie alors qu'elles quittaient leur travail, l'alarme donnée et se repliaient vers la cage de l'ascenseur.

L'héroïsme des sauveteurs

M. Matheron et l'ingénieur Denis sont descendus dans la galerie sinistrée et avec eux une équipe de sauveteurs munis d'appareils spéciaux.

Parmi les mineurs qui se sauvent, c'est la panique. « Retournez », crie les fuyards à l'équipe des sauveteurs, « allez vous-en ».

Mais non MM. Matheron et Denis poursuivent leur route et même entraînent avec eux des fuyards. L'oxyde de carbone flotte en couronne. Dans les galeries, le gaz carbonique plus lourd traîne sur le sol. Les sauveteurs, à la lumière des lampes électriques, pilotent des groupes de mineurs.

160 hommes travaillent dans la région, une centaine aux abords du foyer. Sur ces 100 derniers, 30 peuvent s'échapper avant d'être atteints par les gaz. Les ingénieurs en sauvent provisoirement 50 peut-être, qu'ils traînent indemnes dans la principale galerie à l'entrée d'air.

La véritable catastrophe

Alors deuxième accident et véritable catastrophe. Un nouvel éboulement, sans doute, produit un chemin anormal lui aussi. C'est ainsi que sont inondées les galeries tout à l'heure bien aérées et où l'on a déposé quelques rescapés de la première alerte. C'est pour eux le coup de grâce. Ce deuxième renversement d'air s'est produit à 8 h. 15 et a duré 15 minutes. L'affolement redouble, l'acide carbonique grise les hommes qui se laissent choir sur le sol.

M. Mathéron et son équipe sauvent huit hommes qui leur mouchoir devant la bouche, sans lumière, se sont égarés dans un cul de sac et assis attendaient la mort.

L'ingénieur Matheron lui-même, l'un des héros de ce sauvetage, un tout jeune homme de 26 ans, glisse à terre, étourdi. Un Marocain Allah, matricule 391, dont le courage et le dévouement furent au dessus de tout éloge le tire par les pieds hors de la zone dangereuse.

De toutes parts arrivent les secours.

Un fils sauve son père

Les mineurs Marius Pacard, Jean et Jean-Baptiste Barlet, Pierre Drevet, Barlier, Girard, le Polonais Dikla multiplient leurs efforts. Ernest Courtial est remonté à l'air libre. Sauvé, il cherche son père, ce dernier n'est pas là. Courtial redescend dans la mine et a le bonheur de retrouver son père dans une galerie et qui n'a plus d'espoir.

D'autres cependant luttent contre le feu, construisent des barrages provisoires de toile auxquels vont succéder des murs de ciment. Au fond du puits, M. Gauthier prodigue ses soins aux rescapés.

A midi, 48 cadavres sont remontés et on a l'assurance qu'il n'en reste plus dans la mine.

La catastrophe a duré une heure et demie, les secours quatre heures.

Aujourd'hui le feu est définitivement circonscrit. L'angoissant au point de vue humain et technique conclut M. Perrin Pelletier, c'est qu'on ne prévoit pas la possibilité d'éviter le retour de semblables accidents.

Toutes précautions étaient prises pour l'aération, rien ne pouvait faire prévoir ces deux renversements d'air. Il a fallu tout un concours de circonstances dont on ne saura jamais rien, tranche M. Tardieu.

La descente du Ministre dans la mine

M. Tardieu, après avoir félicité les principaux sauveteurs, décide d'entendre le délégué mineur Besset. Une conférence a lieu en dehors de la présence des représentants de la Compagnie.

M. Tardieu est reparti dans l'après-midi et a laissé à Saint-Etienne M. Maillot qui poursuivra son enquête sur place et transmettra son rapport au ministre.

Ce dernier ayant revêtu le bourgeron bleu de l'ouvrier mineur et coiffé un casque de cuir bouilli est descendu, la lampe Davy accrochée derrière la hanche, dans le puits Combes à 330 mètres sous le sol et a, pendant une heure et demie, s'est promené dans les galeries jusqu'aux barrages derrière lesquels l'incendie continue lentement.

A son retour, le ministre a réservé son opinion jusqu'au dépôt des conclusions des enquêtes judiciaires et administratives.

Cinquante-sept orphelins

Parmi les morts, l'un, Germain Brayac, était le père de huit enfants. L'Italien Angelo Barola a quatre enfants. Toutes les victimes réunissaient 57 enfants de moins de 13 ans.

Une interpellation

M. Jean Taurines, député de la Loire, a avisé M. Tardieu qu'il l'interpellerait sur les responsabilités encourues, les sanctions possibles et les secours nécessaires aux familles des victimes.

A celles-ci, M. Tardieu est allé rendre une dernière visite.

C'est au sommet d'une colline, une bâtisse sans étage, aux tuiles rouges, les volets sont clos. Là est installé l'unique cinéma du village.

Aux murs des tentures noires, au fond un autel où brûlent des cierges et se glissant entre les bières, la foule des parents et des amis en pleurs. Un prêtre prie, des femmes sanglotent.

Le Ministre s'incline, passe, et s'en va porter aux intoxiqués de la mine des paroles de réconfort.

Ils sont neuf dont le médecin peut maintenant répondre.

C'est fini, aujourd'hui, à 9 h. 30, on enterrera les quarante-huit victimes.

Les condoléances du Président de la République

Le Président de la République a chargé le Préfet de la Loire de transmettre aux familles des victimes de la catastrophe de Roche-la-Molière l'expression de ses sentiments de très sincère et très douloureuse sympathie.

Le Tourquennois qui a obtenu le 1er Grand Prix de composition musicale ira à Rome

On sait que l'Académie des Beaux-Arts a décerné le Grand-Prix de Rome de Musique, à M. Raymond Loucheur. Le thème était « Héraclès à Delphes », poème lyrique de René Puau.

Le nouveau Grand-Prix partira à la fin de l'année pour la « Villa Médicis », sur la colline sacrée du Pincio, à Rome.

Né à Tourcoing, le 1er janvier 1899, il fut élève du Conservatoire de LILLE, puis de Paris.

A nos questions, relate le collaborateur d'un journal parisien, il répond : « Parbleu, je suis ravi d'aller à Rome, j'ai déjà fait quelques petites œuvres, de la musique de chambre, des mélodies, des pastorales et quelques autres essais, mais c'est maintenant que je vais pouvoir travailler. »

ROSETTES ET PALMES

Sont nommés Officiers de l'Instruction Publique : MM. Crévillier Théodore, Saint-Noy, tous deux de Lille.

Sont nommés Officiers d'Académie : MM. Barnabé, à Lille ; Beulque, à Tourcoing ; Mme veuve Bouché, de Roubaix ; Chavée, Lille ; Coissart, Lille ; Coola, Lille ; Mme Degorre, Somain ; Deroncourt, Lille ; Desmettre, Tourcoing ; Mlle Desrumeaux, Tourcoing ; Dhaene, Tourcoing ; Elipot, Emmerin ; Falise, Douai ; Gaucher, Lille ; Geklere, Lille ; Guarin, Tourcoing ; Harinckouke, Roubaix ; Helynck, Roubaix ; Hocepied, Tourcoing ; Huygevelde, Tourcoing ; Leloir, Flers-Lille ; Moreau, Roubaix ; Parsy, Tourcoing ; Plouvet, Roubaix ; Regrigny, Lille ; Selle, Râches ; Tonnel, Roubaix ; Vandenberghe, Roubaix ; Vanhecke, Lille ; Vermeulen, Lille ; Van de Voorde, Lille.

On rembourse les billets de la tombola du Comité franco-belge de Cherbourg

Il y a quelque temps, furent mis en circulation notamment dans notre région, des billets d'une valeur de 2 fr. 50, pour une souscription publique organisée en vue de l'érection d'un monument franco-belge à Cherbourg.

Ces billets donnaient droit à la participation à une tombola.

A ce sujet, le Comité franco-belge de Cherbourg, communique la note suivante :

« Approuvé dès sa création par les autorités qualifiées, le Comité franco-belge se voit aujourd'hui refuser par le Ministre de l'Intérieur l'autorisation de tirer sa tombola.

En conséquence, le Comité a décidé de procéder au remboursement des billets.

« Les porteurs de billets qui désireraient le remboursement sont priés d'envoyer leurs billets suivant le cas, soit aux Groupements d'Anciens Combattants qui les leur ont placés, soit directement à M. Fremont, secrétaire du Comité franco-belge, 48, rue Emile-Zola, à Cherbourg, avant le 15 août 1928, délai de rigueur, en raison des nécessités de liquidation.

« Chacun des billets devra évidemment porter le nom et l'adresse du propriétaire.

« Le remboursement sera effectué à Cherbourg, les frais de timbre et de mandat étant nécessairement à la charge du destinataire.

« Le Comité franco-belge, composé de mutilés et de victimes de guerre est durement éprouvé par la décision ministérielle qui l'oblige à prendre à sa charge les frais énormes de lancement de l'œuvre. Il demande aux souscripteurs qui peuvent s'imposer ce sacrifice d'abandonner tout ou partie de leur souscription et les remercie à l'avance. Il s'excuse d'avoir à s'incliner devant un cas de force majeure ». Le Comité

Modification à la procédure contentieuse en matière d'impôts directs

Une circulaire récente émanant de la Direction Générale des Contributions Directes apporte diverses modifications à la procédure contentieuse, suivie jusqu'ici en matières d'impôts directs.

1° **Les réclamations seront adressées par les contribuables, non plus à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture, mais à la direction des Contributions directes dont dépend le lieu de l'imposition et ce pour les rôles émis après le 30 juin 1928 ;**

2° A l'exception de celles qui ressortissent à la juridiction gracieuse (et qui continueront à être jugées suivant les règles précédemment en vigueur) les réclamations feront l'objet d'abord l'objet d'une décision du Directeur des Contributions Directes. Cette décision devra intervenir dans le délai de six mois. Si elle ne donne pas satisfaction aux intéressés, ceux-ci auront la faculté de porter le litige devant le Conseil de Préfecture dans un délai d'un mois à partir de la date à laquelle ils auront reçu notification de ladite décision.

Par ailleurs, afin d'éviter que les contribuables, en instance de réclamation, soient contraints d'acquitter le montant des cotisations mises à leur charge, alors que celles-ci peuvent faire, par la suite, l'objet d'un dégrèvement, la même loi a autorisé les intéressés à surseoir au payement de la partie contestée de leurs impositions, sous réserve de la constitution de certaines garanties.

Le nouveau régime entre en vigueur le 1er juillet 1928 et sera applicable à toutes les réclamations dirigées contre des cotisations comprises dans les rôles mis en recouvrement après le 30 juin 1928.

Le Grand Prix du Président de la République a été gagné par « Mon Talisman »

La journée du prix du Président de la République à Saint-Cloud a été en tous points réussi.

L'hippodrome, fleuri avec goût, avait pris un air de fête. Les tribunes avaient été décorées pour la circonstance et le Président de la République, répondant à l'invitation de la Société Sportive d'Encouragement, y a été reçu, à 15 h. 15, par le marquis de Nieuil, président de la Société, et les commissaires avec le cérémonial accoutumé.

Le chef de l'Etat était accompagné du général Lasson, chef de sa maison militaire.

Après la troisième course, M. Doumergue s'est rendu aux écuries où il put examiner à son aise les concurrents de la principale épreuve.

Il assista ensuite au défilé, au canter d'usage, et le départ fut très vite donné.

Au signal, « Bautar » et « Léonidas » s'élançaient en tête du peloton. En face des tribunes, « Banstar » menait devant « Larcq », « Saint-Corentin », « Léonidas », « Rialto ». « Mon Talisman » fermait la marche. L'ordre ne changeait pas jusque dans la ligne droite. On pouvait croire alors à la victoire de « Banstar », mais « Mon Talisman », amené en pleine piste par « Semblat », venait rapidement sur le cheval de M. Roussac et le battait avec la plus grande facilité. « Léonidas » conservait la troisième devant « Ivanoé », « Rialto » et « Motrico ».

« Mon Talisman », absent du turf depuis l'année dernière, a montré qu'il n'avait rien perdu de sa haute qualité et l'on doit féliciter son entraîneur, Frank Carter, d'avoir su amener en si bonne condition le crack de M. Martinez de Hoz.

A propos du vote des crédits pour les régions libérées

Au cours de la discussion de vendredi dernier, première séance du matin, le député du Nord, M. Charles Goniaux, a posé une question au Ministre des Travaux Publics et des Régions libérées et que voici, d'après le « Journal Officiel » :

« Des travaux de déblaiement effectués par de petits entrepreneurs en 1921, 1922 et 1923, n'ont pas encore été réglés.

« Les intéressés peuvent-ils espérer être remboursés des avances qu'ils ont ainsi faites à l'Etat depuis cinq ou six années.

« Vous connaissez la situation difficile et même douloureuse de certains entrepreneurs.

« Je demande au Gouvernement de leur donner l'assurance qu'ils seront bientôt réglés, car eux-mêmes ont dû payer leur main-d'œuvre et avancer des sommes importantes pour faire effectuer les travaux qu'ils ont entrepris ».

Voici la réponse du Ministre :

« Je suis à votre entière disposition pour étudier la question. Je ne puis y répondre à l'improviste.

« Ces entrepreneurs ont travaillé, soit pour le service des travaux d'Etat, au moment où il existait, soit pour les coopératives, depuis qu'elles fonctionnent. Il est évident que, dans l'un ou l'autre cas, les situations sont différentes.

« Si vous avez l'obligeance de me saisir de cas particuliers, ils seront immédiatement étudiés et la réponse vous sera fournie ».

La journée française de l'exposition de la Presse à Cologne

L'Exposition Internationale de la Presse, à Cologne, a eu, hier, sa Journée Française qui a obtenu le plus complet succès.

Dans la matinée, les représentants de la Presse française qui accompagnent la Comédie-Française, dans sa tournée officielle, ont été reçus à l'Hôtel-de-Ville par le bourgmestre de Cologne, M. Adenauer, qui a réuni ensuite à déjeuner les acteurs et les journalistes français.

Après le déjeuner, M. Adenauer a exprimé le désir de faire une visite à la Section française de l'Exposition de la Presse. Il s'est arrêté longuement devant les gravures, les graphiques et les journaux qui donnent un raccourci très exact et suggestif dans un cadre limité, de l'activité journalistique française.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Très nuageux avec averses et éclaircies. Vent du Sud-Ouest. Température stationnaire.

FEUILLETON DU 9 JUILLET 1928. — N° 29

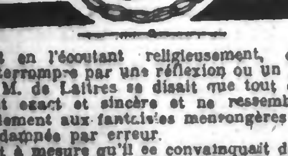

Et en l'écoutant religieusement, sans l'interrompre par une réflexion ou un geste, M. de Laitres se disait que tout cela était exact et sincère et ne ressemblait nullement aux fantaisies mensongères des condamnés par erreur.

Et à mesure qu'il se convainquait de la vérité de l'histoire qu'il entendait, il se demandait, si, quand le moment serait venu, il aurait le courage d'accomplir son devoir jusqu'au bout et de livrer ce malheureux.

Au moment où cette pensée lui vint, il voulut réagir contre elle. En même temps, Lucien Monileu traversa son esprit. Lui aussi s'était trouvé face à face avec un condamné et il l'avait laissé partir. Et, maintenant chacun l'accusait, jusqu'aux forçats eux-mêmes, de l'avoir fait évader, et à prix d'argent.

— Ce bonheur-là dura deux ans, reprit Martin en hochant la tête douloureusement. Deux ans qu'ont passé comme des jours. Maintenant ce sont les heures qui se traînent comme des années.

« Plusieurs fois déjà, en rentrant à la maison, je ne l'avais pas retrouvée. Pas de dîner de prêt, la maison vide, froide. C'était triste. Elle revenait un instant après, essoufflée et s'excusait d'un mot, étant restée à se promener avec des amies. Je ne disais rien ; quand je faisais une observation, elle boudait, et alors c'était moi qui avait tort et qui lui demandais pardon.

« Un soir, cependant, elle tardait plus qu'à l'ordinaire, je m'étais mis à la fenêtre pour la voir venir de loin. Au coin de la rue j'aperçus son ombre, mais, en même temps, il me parut qu'elle n'était pas seule.

« Il me sembla qu'il y avait un homme avec elle. Je le connaissais, cet homme-là. Un nommé Dalto, un Calabrais, joli garçon, qui travaillait sur le port avec moi.

« Ça n'avait été qu'un éclair. L'ombre s'était évanouie et elle, la Tarpiaude, en entrant dans la chambre comme une bouffée de brise, s'était jetée à mon cou.

« Je m'étais trompé... »

Jarlas, en ce moment, eut un éclat de rire amer, puis il reprit :

— Les hommes comme moi, paraît-il, c'est fait pour se tromper et pour être trompés, quand ils aiment.

« En arrivant au port, le lendemain, je crus remarquer que Dalto me fuyait, ou que, tout au moins, lorsque mes yeux cherchaient les siens, il les détournait avec embarras. Et le soir, avant la fin de la journée, il quitta le travail. Tout le temps je m'étais mangé le sang, les soupçons me venant en foule. La vue de Dalto me mettait dans une fureur sourde. J'avais envie de sauter sur lui et de l'étrangler. On eût dit qu'il sombrenait ma colère, car il se maintenait à distance de moi. Lorsque je le vis s'éloigner, je n'y tins plus. Je m'élançai sur ses traces et je me mis à le suivre. Il me fallut prendre des précautions ; il se méfiait et se retournait de temps à autre. Moi, je filais le long des maisons. On était au printemps : mais le soleil baissait rapidement et bientôt il fit tout à fait nuit. Dalto marchait toujours, il avait pressé le pas ; je m'étais rapproché de lui.

« Et pendant que je le suivais, je me reprochais ma conduite. Il me semblait que je commettais une mauvaise action en espionnant celle que j'aimais, cette enfant que j'avais ramassée dans la neige et dont j'avais fait ma femme.

« Misère de Dieu ! Dalto s'arrêta et une créature vint à lui. C'était elle ! C'était la Tarpiaude !...

« Et elle lui sauta au cou, comme elle me l'avait fait à moi lorsque, la veille au soir, elle était arrivée en retard.

« J'allais m'élancer, mais je fis un violent effort et je me retins. Je voulais voir, je voulais savoir.

« Elle s'était pendue à son bras et marchait à côté de lui en se dandinant et en penchant amoureusement sa tête sur son épaule !

« Comme avec moi ! toujours comme avec moi !

« Ça se passait aux Quinconces, au milieu des arbres et des fleurs. La promenade était déserte, car il faisait encore frais ; les feuilles, qui assombrissaient les allées, m'avaient permis de les suivre pas à pas. Je ne perdais pas un de leurs mouvements. A tout instant, ils échangeaient une caresse, et le bruit de leurs baisers me faisait l'effet d'une brûlure qui atteignait jusqu'à la moelle des os. Je me mordais les lèvres. Je me déchirais la poitrine avec mes ongles et je les suivais toujours.

« Ils s'assirent sur un banc ; et moi je parvins à me glisser derrière le tronc d'un gros marronnier, tout auprès d'eux.

« Elle lui demandait quelque chose que je ne compris pas tout d'abord, car le sang me bourdonnait dans les oreilles.

« Lui secouait doucement la tête en lui refusant.

« A la fin, je sus ce qu'elle voulait dire, car il lui répondit :

« — Non, non, pas ce soir, ne nous voyons pas ce soir. Je suis sûr que Jarlas des soupçons. Il ne m'a pas quitté des yeux toute la journée. Nous sommes restés trop longtemps ensemble hier. Il se méfie de quelque chose... »

« Elle éclata de rire.

« — Lui, pécaïré ! ah ! le pauvre... Tu ne le connais pas. Je lui ferais manger du chiendent en lui disant que ce sont des asperges. Mais tu ne sais pas que quand je lui permets de m'embrasser, il voit des étoiles et il devient fou. »

« Oui, elle avait raison, j'étais fou. Fou furieux, enragé !

« Je m'élançais sur eux en poussant un vrai rugissement de bête fauve...

« — Maudits ! criai-je, maudits ! Je vais vous tuer ! »

« Puis, me reprenant :

« — Ecoute, dis-je à Dalto en essayant de me maintenir et de ne pas sauter sur lui, je ne veux pas t'assassiner. Tu entends. C'est un duel à mort. »

« Et je tombai en garde, mon couteau à la main.

« Lui aussi ! Il avait enlevé sa vareuse, et, l'enroulant autour de son gras gauche, s'était armé à son tour.

« Je faillis y rester.

« Comme je lui portais un coup à fond, je trébuchai en sentant une atroce douleur.

« La Tarpiaude, rampant par terre, s'était traînée jusqu'à moi, et elle m'avait mordu à la jambe, en essayant de me faire tomber.

« Je la repoussai d'un coup sec. Et comme Dalto s'était avancé, nous nous joignîmes.

« Son couteau m'effleura la joue, et moi... moi, je lui plantai le mien dans la poitrine.

« Il était temps ! La Tarpiaude était revenue à la charge et me mordait encore.

« Quand elle vit tomber son amant, elle poussa un cri étouffé et me lâcha. Et, se levant en sursaut, elle s'enfuit à toutes jambes. Ah ! je ne songeais pas à courir après elle. J'avais tué un homme, loyalement pourtant, en risquant ma vie contre la sienne. Et si la Tarpiaude, la gueuse, avait réussi à me faire tomber, ils me saignaient à eux deux.

« Vous autres, les gens du monde, vous vous battez à l'épée, au pistolet, quand il y a offense ou que votre honneur est outragé. Mais nous, les hommes du peuple, nous n'avons que deux armes : les poings quand on s'insulte et le couteau dans un duel à mort.

Je ne pensais pas à m'enfuir. Je demeurais là, cloué sur place, et je me répétais en claquant des dents :

« — J'ai tué un homme ! J'ai tué un homme !...

« Il arriva des passants, et ils virent Dalto par terre qui raidissait.

« Et alors ils se mirent à crier : « A l'assassin ! A l'assassin ! » La foule accourut, les agents, et on s'empara aisément de moi, car je ne faisais aucun effort pour résister.

« Le commissaire m'interrogea, et lorsque je lui racontai mon histoire, il me rit au nez.

« Pour lui, je m'étais pris de querelle avec Dalto, et je l'avais attiré aux Quinconces pour l'assassiner. Quant au duel, il n'y croyait pas. Et cela par une raison bien simple. Au moment où l'on m'avait arrêté, je tenais encore mon couteau à la main.

« Mais auprès du mort on n'avait pu découvrir son arme. Le couteau de Dalto ne se retrouvait pas.

« Et alors, je me souvins qu'au moment où elle se sauvait, j'avais vu la Tarpiaude se baisser. J'avais cru que c'était pour s'assurer si son amant respirait encore.

« Non, c'était pour enlever l'arme.

« C'était pour faire de moi un assassin.

« La Tarpiaude se vengeait.

« Allez donc dire cela à des juges. Je leur expliquai le duel, comment moi-même j'avais failli y passer, puisqu'elle avait essayé, en me mordant, de me faire tomber.

« Les juges firent comme le commissaire, ils haussèrent les épaules et se regardèrent en souriant avec incrédulité. Pour eux, je n'étais qu'un assassin.

« La Tarpiaude avait bien mesuré le coup qu'elle me portait.

(A suivre.)